Thibault THOMAS

9 impasse les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

Monsieur Didier THOMAS

33 avenue du Louvre

78000 VERSAILLES

Sérignan, le 01 février 2018

Objet : gestion indivision Michel THOMAS - voisin 119 / ouverture à Didier THOMAS

L.R.A.R. (1A 138 177 0813 7)

Cher Indivisaire,

Par courrier en date du 1er décembre 2017, tu m'informes que le voisin se plaint de désordres dont le 119 serait à l'origine.

Par une argumentation fallacieuse, tu me demandes de prendre directement contact avec lui pour en connaître la nature.

Ces désordres rapportés à Eric en son temps sont restés sans effets, comme tu le mentionnes. Il semble qu'il en soit de même lorsque le voisin "s'en est ouvert à toi à plusieurs reprises'.

Je conteste formellement, à nouveau, tes propos relatifs à une attribution unilatérale de la gestion de l'indivision fondée sur tes considérations fantasques.

En conséquence, l'intervention d'un troisième interlocuteur ne se justifie pas et te demande de nous informer de la nature du désordre dont le voisin 's'est ouvert à toi' et de nous soumettre une proposition pour l'issue favorable de ce 'désordre'.

A te lire,

Sois assuré, Cher Indivisaire, de mes sentiments les meilleurs.

Thibault THOMAS.

- copie : THOMAS Eric pour information